

PERFORMANCE

Le magazine de votre Chambre de métiers et de l'artisanat



DOSSIER

Gros plan sur le projet POCOM 46



PRÊTS FOSTER DÉVELOPPEMENT TPE/PME

LIBÉREZ-VOUS DES CONTRAINTES ET PROFITEZ D'AVANTAGES
POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ



Un dispositif innovant adapté aux besoins des entreprises régionales pour
bénéficier de **conditions financières préférentielles et de conditions
de garanties personnelles limitées.**

Renseignez-vous dans votre agence Banque Populaire la plus proche.

Foster : Fonds Occitanie de Soutien Territorial aux Entreprises Régionales



BANQUE POPULAIRE
OCCITANE

ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES



Le soutien apporté par cet instrument financier dans le cadre de l'initiative FOSTER TPE-PME est cofinancé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Union Européenne au titre du Fonds européen de développement régional.



POCOM 46 LA FORMATION NOUVELLE GÉNÉRATION

A l'heure où une génération d'artisans est sur le point de partir à la retraite, les jeunes en apprentissage ont plus que jamais leur carte à jouer : celle du choix de leur avenir et de leur orientation, celle d'un métier qu'ils auront choisi, appris et maîtrisé. La structuration des centres de formation entamée en Midi-Pyrénées, va voir à très court terme le début d'un chantier d'envergure de notre mandature, celui du Pôle de compétences Campus des Métiers et de l'Artisanat du Lot, aussi appelé « POCOM 46 ». A l'horizon 2020, ce projet, bien positionné dans la Carte régionale de Formations, va abriter d'une part le pôle farine/Boulangerie/Pâtisserie et d'autre part celui dédié à l'Automobile. A l'étage, 500 m² seront dévolus à la formation continue des chefs d'entreprise et de leurs salariés. Ce projet s'accompagne d'une restructuration des locaux existants de l'École des Métiers, qui vont être réhabilités et reconfigurés, avec des plateaux techniques plus spacieux et modulables.

Je tiens avant tout à remercier la région Occitanie et l'Etat (PIA) pour leur importante contribution financière (voir détail dans dossier p8-15 de ce magazine Performance). Tout comme les élus de ce département, nos partenaires ont compris qu'au-delà de renforcer l'apprentissage comme mode privilégié d'acquisition du geste professionnel et de culture métiers dans l'entreprise artisanale, ce bel outil de formation va contribuer à la compétitivité des entreprises artisanales par la mise en œuvre d'une politique de formation moderne et performante..

*Serge Crabié,
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot,
Président de la Chambre régionale de Métiers
et de l'Artisanat Occitanie Pyrénées-Méditerranée.*

Performance - Magazine trimestriel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
Directeur de la publication : Serge Crabié - Comité de rédaction : Vincent Labruyère, Frédérique Lagière. Rédaction, photographies, régie publicitaire et coordination : Fabrice Clary - FC.com - 06 82 14 68 23 - Email : fc.com@wanadoo.fr
Réalisation, mise en page : DUO GRAPHIC - Impression : ANTOLI IMPRIMEUR.
N° ISSN : 1240-442X
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - Rue St Ambroise - 46000 Cahors
Tél. 05 65 35 13 55. - Fax. 05 65 30 17 64.
Email : cm46@cm-cahors.fr - www.cma-cahors.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Lot

ACTUALITÉS 5-7

DOSSIER 8-15
Le grand chantier
du Pocom 46

**ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES** 17

AGENDA 18

Photo de couverture : © vue 3D Cabinet d'architectes
Franck Martinez



Professionnels
avisés

GAMME
PROTECPRO



LA GARANTIE DE TOUTES LES EXPERTISES

- Garanties santé personnalisées
- Prévoyance multi-risques
- Retraite complémentaire
- Épargne à la carte
- Gestion du régime obligatoire des indépendants

À CAHORS - 111 BD GAMBETTA
À FIGEAC - 2 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

N°Cristal 09 69 39 3000
APPEL NON SURTAXE

www.viasante.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité
immatriculée sous le n° SIREN 777 927 100. Siège social : VIASANTE Mutuelle
104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Acteur de votre santé



3D

Désinfection • Désinsectisation
Dératisation

LEBRE SELLEN
NETTOYAGE

Tél. 05 65 35 59 64

Administrations • Professionnels
Particuliers

contact@nettoyage-lebresellen.com
www.nettoyage-lebresellen.com

LA MAISON DE L'ARTISAN DU LOT

ARTISANS DU LOT, PLUS FORTS ENSEMBLE !

Promouvoir, Défendre, Représenter
vos intérêts matériels et moraux
est notre mission.

La Maison de l'Artisan accompagne
au quotidien **les entreprises artisanales**
du bâtiment, des services,
des métiers de bouche et de commerce
de proximité du Lot.

Une question technique, juridique
ou des besoins en formations ?
La Maison de l'Artisan est là pour
vous accompagner au quotidien
et répondre à toutes vos questions.

1000 adhérents professionnels,
18 syndicats issus de 3 confédérations
nous ont déjà rejoint

Artisans du Lot,
faites de même !
Contactez-nous
ou venez à notre rencontre...



Siège de la Maison de l'Artisan à Cahors

Maison de l'Artisan du Lot
U2P 46 - CAPEB 46 - CGAD 46- CNAMS 46

Rue Saint Ambroise - 46000 Cahors
Tel : 05 65 35 08 01
contact@upa46.fr



CAHORS, REMISE DE 8 MÉDAILLES DU TRAVAIL À L'EDM



Le 1^{er} février en fin d'après-midi, Jean-Paul Lacouture directeur du cabinet du Préfet du Lot a décoré 8 récipiendaires, collaborateurs de l'Ecole des Métiers du Lot de la Médaille du travail (6 en argent et 2 en or). Serge Crabié président de la Chambre consulaire a de son côté

remis à chacun des médaillés un diplôme et un chèque de 1000 euros. « Cette cérémonie est une première au sein du réseau d'Occitanie » a précisé ce dernier : « c'est la reconnaissance d'un certain nombre d'années qui valident implication et investissement dans votre travail. C'est aussi l'occasion de retracer toute une vie ». Une médaille d'argent (pour 20 ans d'ancienneté) a ensuite été remise par Jean-Paul Lacouture à Corinne Bayonnove agent de service, à Muriel Belou professeur d'anglais, à Céline Bris agent de service, à Christine Escaffre agent de service, à Marianne Franco formatrice de la section coiffure de l'EdM et à Frédérique Lagière directrice de l'Ecole des Métiers du Lot. Une médaille d'or (pour 35 ans d'ancienneté) été remise à Martine Bladou secrétaire administrative à l'Edm et à Jean-Pierre Delpeyroux, concierge de l'EdM. Ces derniers étaient entourés de Vincent Labruyère secrétaire général de la CMA, de leurs collègues et amis ainsi que de Jean-Jacques Raffy vice-président du Conseil départemental et de Vincent Bouillaguet représentant le Maire de Cahors.

GÉODÉLICES, ON VA SE RÉGALER !



Samedi 15 décembre 2018, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot ont présenté au

grand public les Géodélices, créations culinaires inspirées par la géologie locale. A cette occasion, quatre chocolatiers et pâtisseries ont ouvert les portes de leur atelier. Les visites et dégustations se sont succédées toute la journée à la Grange aux Truffes à Padirac (et ses Choco'nodules aux saveurs du Causse, bonbons chocolat noir et leur ganache au Thym serpolet ou à la Lavande de Jan Vanderborgh); à la pâtisserie Méjécaze à Gramat (nodules Quercy Noix, Bonbons au chocolat blond, intérieur praliné croustillant, sablés au sarrasin et cerneaux de noix torréfiés); au Fournil des Falaises à Brengues dirigé par M. et Mme Lafage (et leurs Calcites de Belle'Noix, gâteaux moelleux aux noix de la vallée du Célé) et enfin à la pâtisserie de Jean-Luc Lagarde à Cajarc (et ses calcites aux noix aux saveurs exotiques et ses Roses safranées du Pech-Merle). « C'est la première fois que nous travaillons ainsi avec les professionnels des métiers de bouche... Quelle réussite ! » s'est félicité François Breil, avant de remercier les artisans.

PROTECTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les travailleurs indépendants relèvent pour leur protection sociale obligatoire de la Sécurité Sociale pour les Indépendants, en remplacement du régime social des Indépendants (RSI). Leur transfert à l'Assurance Maladie ne s'effectuera qu'en 2020. Pour l'heure, leurs interlocuteurs restent tout au long de 2019 les conseillers de la Caisse locale déléguée de Sécurité Sociale pour les indépendants ainsi que les conseillers de l'organisme conventionné choisi. Les nouveaux travailleurs indépendants installés après le 1^{er} janvier 2019 relèvent quant à eux directement de l'Assurance Maladie. Ils sont rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de leur lieu de résidence. La CPAM prend en charge l'ensemble de leurs prestations. Pour tout renseignement, tel : 3646.

DÉPART À LA RETRAITE DE CHRISTINE ET JEAN ESCAFFRE



Le 18 décembre dernier à l'Ecole des Métiers du Lot, Christine Escaffre agent d'entretien en charge du self de l'école depuis 22 ans était mise à l'honneur à l'occasion de son départ à la retraite. Elle était entourée pour la circonstance de ses collègues de travail. Le 10 janvier dernier, c'était au tour de son mari Jean Escaffre, formateur pour le compte de l'Ecole des Métiers durant 44 ans et président de l'Outil en main 46 de tirer sa révérence lors d'une cérémonie organisée au sein de la Maison de l'Artisan.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Votre carte professionnelle va devenir numérique. Cette transition numérique entraîne une nouvelle organisation et un nouveau mode de diffusion via les adresses mail des artisans ou sur leur téléphone mobile. Quant à votre carte 2018, elle est prolongée jusqu'au 31/12/2019. Autoriser la communication à des tiers contribue à la promotion de votre entreprise auprès des consommateurs, des autres professionnels et des collectivités. Afin de nous permettre l'envoi de votre carte professionnelle numérique dans les meilleures conditions et d'enregistrer votre autorisation ou non autorisation de diffusion de vos coordonnées, merci de bien vouloir prendre connaissance du document (intitulé "Informations importantes") joint à votre magazine Performance : document à compléter et à nous retourner. Plus de renseignements auprès de votre CMA au 05 65 35 13 55.

UNE AGENCE À VOCATION HUMAINE

TRAVAIL TEMPORAIRE

CDD - CDI



207, avenue Pierre Semard - 46000 CAHORS
www.samsic-emploi.fr • cahors@axett.com
Tel : 05 65 20 43 90



- CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
- CHARPENTES MÉTALLIQUES
- BARDAGES - MONTAGES
- COUVERTURE - ISOLATION
- ZINGUERIE - SERRURERIE
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS
- BÂTIMENTS AGRICOLES



ZA ANDRESSAC - 46160 CAJARC
Tel. 05 65 40 70 85 - Fax 05 65 40 69 09
www.deguilhemtanie.com - contact@sammel.fr



Se protéger, une belle entreprise

CONSIGNES À RESPECTER

- **Soyez prudent(s) quand vous préparez votre chantier** (mise en place de panneaux, barrières, banderoles...).
- **Respectez les distances** lorsque vous creusez une tranchée ou manœuvrez un engin de grande hauteur (nacelle, camion benne, etc.).
- **Ne manœuvrez pas seul** les engins que vous utilisez.
- **Circulez impérativement nacelle repliée** et benne « baissée ».
- **Avant tous travaux à proximité d'un ouvrage électrique**, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux / déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début de vos travaux. Rendez-vous sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



Pour toute information complémentaire, consultez electricite-prudence.fr ou contactez :

Urgence dépannage : 09 72 67 50 46

Accueil Entreprises (>36 kVA) : 09 69 32 18 99

Accueil Professionnels (≤36 kVA) : 09 69 32 18 64

Accueil Professionnels de l'immobilier et de la construction : 09 69 32 18 77

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques



A.G. DE LA CMA : « RÉCONCILIER LA FRANCE AVEC SES ENTREPRISES... »



Le 26 novembre dernier en fin d'après-midi, l'Assemblée Générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot s'est tenue en présence notamment de Jérôme Filippini Préfet du Lot, Aurélien Pradié député du Lot, Serge Rigal président du Conseil départemental du Lot et Jean Marc Vayssouze président du Grand Cahors. Entouré de son secrétaire général Vincent Labruyère, Serge Crabié président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, a commencé son allocution en rendant hommage à deux personnalités récemment disparues, Christian Roubert artisan maçon à Caillac et Guillaume Lecuivre Inspecteur d'Académie du Lot de 2013 à 2016. Puis Serge Crabié est revenu sur le contexte conflictuel vécu sur le plan national : « tous les jours, l'actualité nous relate des informations anxiogènes. Les arguments développés par les deux parties sont cohérents : susciter de meilleures pratiques écologiques d'un côté, sentiment que l'effort fiscal demandé est toujours supporté par les mêmes, de l'autre. Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à cet équilibre, à cette justice entre tous les citoyens, quel que soit leur lieu de vie, afin qu'il n'y ait pas une nouvelle fracture, celle des territoires ».

Le président Crabié est ensuite revenu sur l'amendement adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale dans le projet de Loi PACTE, sur demande de l'APCMA. « Cet amendement prévoit que notre réseau devra à l'horizon du 1^{er} janvier 2021, créer des établissements uniques de Région de type Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale pour assurer notre avenir. Au-delà du fond que je ne partage pas, je conteste la forme. Nous sommes en train de construire un contre-amendement avec les sénateurs. Je suis en faveur d'un département de plein exercice et vous pouvez compter sur moi pour que nos chambres de métiers départementales soient prises

en considération... ».

La première partie, dévolue à l'Assemblée Générale statutaire, s'est ensuite déroulée suivant un ordre du jour bien réglé : approbation du procès-verbal de l'A.G. du 28 juin 2018 ; approbation des budgets primitifs 2019 de la CMA et de l'École des Métiers du Lot ; délibération relative à la ligne de trésorerie de l'École des Métiers du Lot ; délibération relative au déploiement des logiciels Cegid (logiciel pour la partie ressource humaine et traitement de la paye) et SAP (outil de comptabilité). La deuxième partie de l'A.G. était consacrée à la présentation par Fabrice Mergel (chargé de mission environnement, hygiène et sécurité de la CMA) de l'action sur l'éco-construction initiée depuis 2013 sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Après une introduction de sa présidente Catherine Marlas, huit artisans sur la quinzaine impliqués dans cette démarche ont mis en avant leur savoir-faire et expliqué l'utilisation et la mise en œuvre d'éco-matériaux respectueux de l'environnement. Jérôme Filippini Préfet du Lot a clôturé l'A.G. par quelques mots : « On vit une période compli-



quée. La liberté de manifester doit pouvoir se concilier avec la liberté de circuler et d'exercer son activité économique. Nous devons nous méfier des solutions simples quant à la remise en cause des élites (corps intermédiaires, élus, chefs d'entreprises...). Attention à ne pas opposer plusieurs France... ».

Pour finir, après que Serge Crabié ait chaleureusement salué Michel Gibrat pour son implication professionnelle et syndicale (ex président de la FNA) dans le milieu de l'automobile en partance pour la retraite, la séance s'est terminée par la remise de certification professionnelle en maçonnerie spécialisée en pierres calcaire à Kevin Barreau et Mattéo Rousseau et par la remise du prix départemental des Métiers d'Art 2018 : le 1^{er} prix a ainsi été décerné à la couturière Constance Hartemann-Vidor et le 2^e prix à Sylvie Devi Joannelle créatrice de parfums.



Le 1^{er} prix départemental des métiers d'art a été remis à Constance Hartemann-Vidor, gérante de l'entreprise "Constance Couture" à Martel. Elle exerce les activités de restauration textile, notamment de vêtements, mais aussi la récupération de tissu pour en faire des "Furoshikis", simples carrés de tissu, alternatives aux sacs plastiques et au papier cadeau. Constance a reçu un chèque de 250 € des mains de Serge Crabié.

Passionnée par le monde des odeurs depuis sa plus jeune enfance, Sylvie Devi Joannelle a de son côté exercé durant 16 ans en tant que Chef de Projets dans l'Industrie du Parfum. Elle entreprend une formation en Olfactothérapie et en Art-Thérapie. Installée depuis 2012 à Caillac, elle propose des stages où le sens de l'odorat vient se mettre au service de l'expression créative. Sylvie Devi Joannelle a été récompensée du 2^e prix départemental des métiers d'art pour la Création de la gamme des 7 chakras des "Parfums d'essentielles". Un chèque de 150 € lui a été remis par la Maison de l'Artisan.

Gros plan sur le projet

D'ICI LA RENTRÉE 2020, L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU LOT VA S'ÉTOFFER D'UN NOUVEAU BÂTIMENT ET VOIR SES LOCAUX EXISTANTS RESTRUCTURÉS. GROS PLAN SUR LE POCOM 46.

« C'est Le grand projet de la mandature » lance en préambule de ce dossier Vincent Labruyère secrétaire général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et chef d'orchestre de l'opération aux côtés de Serge Crabié président de la Chambre Consulaire (lire son éditorial à ce sujet). « Baptisé Pôles de Compétences Campus des Métiers et de l'Artisanat du Lot (POCOM 46), ce chantier d'envergure qui s'inscrit dans le cadre de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat, va nous faire gagner en compétences. Pensés et mûris depuis plusieurs années, ses objectifs entrent parfaitement en adéquation avec la nouvelle

Loi sur la formation " Choisir son avenir professionnel ». « L'École des Métiers du Lot a fêté ses 22 ans » rappelle de son côté Frédérique Lagièrre directrice de la structure. « Nous avons plus que jamais besoin d'espace supplémentaire pour accueillir les apprenants de filières qui se portent très bien, comme la boulangerie/Pâtisserie et l'hôtellerie/restauration ». « Le POCOM46 a pour vocation de faire évoluer l'offre de formations qualitativement en disposant d'outils très modernes ». A terme, la filière

Farine/Boulangerie Pâtisserie sera complète, avec des formations qualifiantes jusqu'à la Licence. « Ce nouveau bâtiment et la requalification de l'existant va aussi nous donner l'oxygène dont nous avons besoin pour mieux travailler et étendre notre panel de formations à de nouveaux publics. Pour ce faire, les ateliers vont être modernisés et répondre aux dernières normes en vigueur. Les plateaux



P¹ O² C³ O² M² 46

seront accessibles à la fois aux apprentis et aux adultes en reconversion professionnelle et aux salariés et chefs d'entreprises dans le cadre de formations courte durée et pointues, ce que nous ne pouvions pas mener à bien dans les locaux actuels, à saturation ».

Le Pocom 46 ou "l'École des Métiers de demain"

Gérant du Cabinet A2C à Gourdon, Patrice Maury a été choisi en 2017 comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de l'opération, suite à un avis d'appel

à concurrence lancé par le maître d'ouvrage. « Notre rôle consiste à assurer l'interface technique avec le Maître d'ouvrage (le syndicat mixte de l'École des Métiers et de la CMA du Lot) dans la mise en forme du programme de l'opération, de l'évaluation de l'enveloppe financière et d'organiser la consultation des différents intervenants, équipes de maîtrise d'œuvre (Architectes et bureaux d'étude technique), Entreprises... ».

Une fois que les Architectes ont commencé leur mission, nous suivons l'évolution et le respect des différentes contraintes du programme. « Pour ce faire, nous devons avoir une vision synoptique du projet, bien connaître les différents acteurs d'une opération de construction (bureau de contrôle, coordinateur de sécurité de construction, bureaux d'étude technique...) et leurs différents rôles ».

« Au-delà de l'audition de nombreux intervenants, notre mission implique beaucoup d'écoute associée à un bon esprit de synthèse. Au final, le bâtiment doit répondre parfaitement aux besoins du maître d'ouvrage ». A chaque phase de travail de l'Architecte, l'AMO organise des réunions sur les deux opérations qui associent les représentants des utilisateurs (respon-





RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau Renault KADJAR

Entrez dans le monde du SUV



Goûtez à d'authentiques sensations au volant du nouveau SUV Renault KADJAR. Un vrai crossover polyvalent, avide de routes autant que de chemins. Un design puissant et statuaire avec sa large calandre chromée, et une ligne musclée soulignée par ses larges skis et ses jantes alliage diamantées. Grâce à ses nouvelles motorisations, KADJAR vous accompagne pour toutes les aventures du quotidien.

Gamme Nouveau Renault KADJAR : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,4/5,9. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 115/135. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande **elf**

[f](#) [i](#) [t](#) [renault.fr](#)

Dominique DIDIER Automobile

Cahors : 05 65 35 15 95

Gourdon : 05 65 27 06 06

Souillac : 05 65 32 73 03

L'ARTISAN BOULANGER

B. A.
Boulangerie

- Baguettes de Tradition Française,
- Tourtes et pains spéciaux
- Tartes, pâtisserie fine et glace
- Petit déjeuner sur la terrasse
- Offre sandwich et snacking à midi



*Ouvert
en non stop
du Lundi
au samedi*

39 Av du Général de Gaulle ■ 46200 SOUILLAC
Tél : 05 65 27 18 87

MINOTERIE THAMIÉ



Huit générations de meuniers

- Farine Tradition Française
- Farines pour chambre de pousse
- Farines pour pain de Campagne
- Farine de seigle
- Farines moulues à la meule de pierre : blé, sarrasin, maïs
- Farines conditionnées en 1 kg
- Farines pour spéciaux



SARL THAMIÉ et FILS

Moulin de Marcilhac - Moulin de Vergnoulet
46500 MAYRINHAC LENTOUR

Tel : 05 65 38 77 05 - Fax : 05 65 33 70 23

thamiedidier@gmail.com

julientham@hotmail.fr

www.mpmf.fr/minoterie.thamie



sables de filières) associés aux décisions. « Nous leur faisons des propositions, ils font des commentaires avant validation ».

« C'est une opération qui préfigure "l'École des Métiers de demain", accompagnant l'évolution des techniques et des réglementations qui s'y rattachent, en réponse aux besoins des artisans et des salariés de se former tout au long de leur vie » précise Patrice Maury.

L'opération comprend deux chantiers distincts : le premier concerne la construction d'un bâtiment neuf qui intégrera des pôles de compétence relatif aux secteurs de la farine et de l'automobile (mécanique), ainsi que des salles de formations à l'étage, soit une surface utile totale de 1600 m² (dont 500 m² réservés à la formation continue). La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée à l'atelier d'architecture de Franck Martinez AAFM à Cahors.

Le second, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'Architecture Jean-François Casadepax à Figeac, s'attache à la rénovation, restructuration des ateliers et des métiers de bouche. Le transfert des activités farine et mécanique automobile, va permettre une réorganisation générale des différents pôles, notamment des métiers de bouche en restructurant le restaurant d'application qui a vocation à devenir une vitrine de l'établissement, avec en complément la création d'un pôle primeur.

Les ateliers existants vont être organisés autour d'un pôle de compétence Rénovation Restauration Construction Durable (R2CD). Il viendra compléter les activités de maçonnerie, taille de pierres, carrelage, peinture, menuiserie, charpente-couverture, génie climatique...

« La nouvelle organisation permettra de travailler sur de nouvelles techniques liées notamment à l'éco construction ».

Pour Patrice Maury, « l'important est de comprendre et de traduire au mieux les souhaits du maître d'ouvrage, en tenant compte de l'évolution des effectifs, des contraintes réglementaires, afin d'anticiper au mieux l'utilisation qui en sera faite demain. La qualité du bâti existant de l'EdM, associée à ses excellentes conditions d'entretien, nous ont permis de prévoir ces évolutions sans trop de difficulté, malgré la complexité du sujet ».

La consultation des entreprises va s'organiser en avril et mai 2019, les travaux devraient démarrer au second semestre 2019, pour une réception des chantiers prévue à la rentrée 2020.

Le parti pris architectural du Pocom46 par le cabinet d'architecture Franck Martinez

« Ce projet de nouveau bâtiment pour l'École des Métiers du Lot s'installe dans un tissu pavillonnaire, non loin de l'École des Métiers actuelle, dont il sera un bâtiment satellite.

La nouvelle construction accueillera les ateliers de Mécanique, Boulangerie et Pâtisserie, présents actuellement dans le bâtiment mère, ainsi que des nouvelles salles de formations.

En se positionnant en retrait par rapport à la rue et grâce à sa hauteur de 7,5m environ, au point haut du site, le projet minimise l'impact du bâtiment sur son environnement.

L'accès à la parcelle se fait en bout d'allée et à l'arrière du terrain se



© vues 3D Cabinet d'architectes Franck Martinez



Patrice Maury

trouve le stationnement.

Le long de la rue, du stationnement et un alignement d'arbres accompagnent la façade.

La façade exprime la présence de la structure, une succession de portiques métalliques qui rappelle les trames classiques de certains bâtiments antiques. Ici le socle est plein, habillé par un bardage métallique tantôt plein, tantôt ajouré pour permettre la prise de lumière des ateliers en rez-de-chaussée. L'étage accueille une boîte vitrée sur toute sa périphérie, en retrait de 3 mètres par rapport à la façade, ce qui rend les salles de l'étage lumineuses et modulables. Le hall du bâtiment est aussi un volume vitré en double hauteur.

A l'arrière de la parcelle, le bâtiment mécanique reprend les codes du bâtiment industriel, avec un éclairage par shed (captation de la lumière naturelle par la toiture) et épouse la forme de la parcelle pour proposer des formes claires et identifiables sur l'espace public ».

Le concours a été gagné en juin 2018, les études s'étendent de septembre 2018 à mai 2019 et le chantier doit être livré avant septembre 2020, le budget est de 2,2 M€.

CALENDRIER

- Rendu phase PROJET fin Mars 2019
- Consultation des entreprises Avril 2019
- Signature des marchés début Mai 2019
- Début des travaux Juin 2019
- Réception du chantier Juillet 2020
- Ouverture du bâtiment Septembre 2020



Accompagner

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS ET LES ENTREPRISES

Soutenir vos projets de développement et vous aider à grandir. Vous apporter notre expertise en proximité. Favoriser la transformation et la transmission de vos entreprises. Vous répondre au plus vite et au plus près grâce à nos centres de décision locaux... Chaque année, nous nous investissons dans l'économie de notre territoire, car la renforcer aujourd'hui, c'est lui assurer un avenir plus grand demain.

EN SAVOIR  CA-NMP-FR

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



Jean-François Casadepax, architecte DPLG Mandataire : "Des espaces sobres, fonctionnels qui privilégient la synergie des surfaces"

En charge de la restructuration des locaux existants de l'EdM, les architectes Jean-François Casadepax et CL Architecture ont repensé (en relation régulière avec Patrice Maury qui fait lui-même le lien avec le maître d'ouvrage) les différents espaces, ateliers, salles de classes... Cette refonte a été conçue dans la continuité et l'esprit du bâtiment existant. « Le pôle alimentaire va être totalement restructuré » explique l'architecte, « à commencer par le restaurant pédagogique dont la salle de 121m² va prendre la place du pôle boulangerie actuel, associé à des cuisines de 167 m², restructurées et réaménagées avec du nouveau matériel ». Le pôle dédié aux bouchers et aux charcutiers de 177m² va quant à lui être agrandi et mutualisé dans l'esprit d'une synergie de surface (Atelier pédagogique, plonge, frigos en commun...) afin de répondre de façon optimale à la demande et aux besoins grandissants de la profession. Un espace dédié aux primeurs de 45m² verra aussi le jour

dès la rentrée 2020. « Sobres et fonctionnels, ces espaces pédagogiques répondront à toutes les exigences de maintenance et de nettoyage. Les vestiaires et sanitaires seront également rénovés ». Une extension de 81 m² va par ailleurs être construite pour disposer de nouvelles surfaces utiles. Du côté des ateliers, les pôles "Carrosserie automobile" (la mécanique prendra place dans le nouveau bâtiment - Lire interview de Stéphane Saisset) et "Bâtiment" (maçonnerie, menuiserie, couvreur...) vont eux aussi être réhabilités (lire inter-

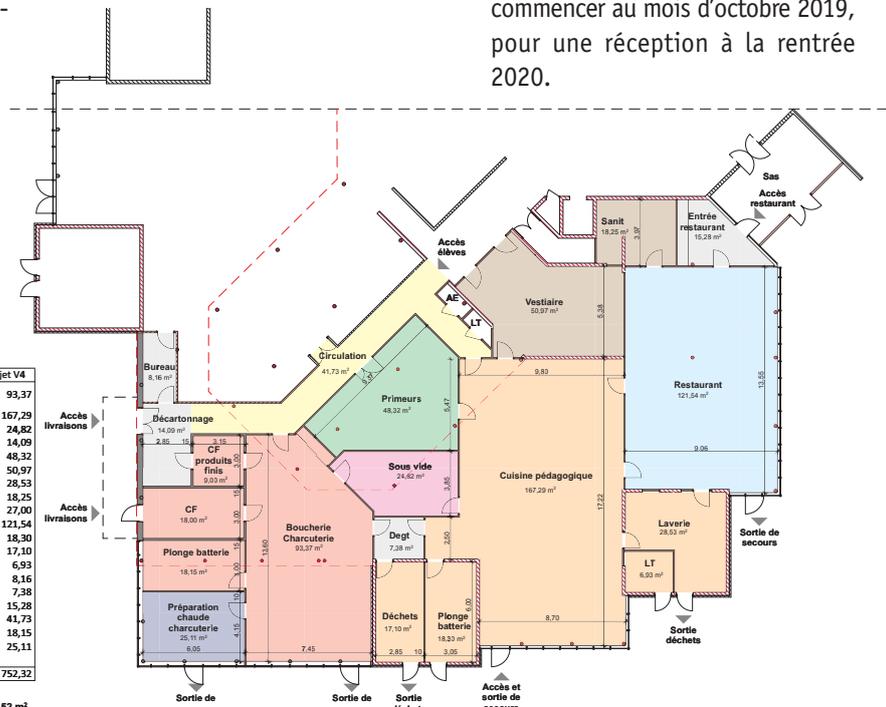
Sobres et fonctionnels, ces espaces répondront à toutes les exigences

view d'Eric Lalande). « Une passerelle sera créée pour permettre un accès handicapé à l'étage. La principale difficulté de ce chantier tient au respect du budget et du planning serré qui implique de trouver des solutions pour assurer la continuité des cours au sein de l'EdM, afin de réaliser les travaux » explique en conclusion Jean-François Casadepax. L'appel d'offres des entreprises du chantier est prévu en juin 2019. Les travaux devraient commencer au mois d'octobre 2019, pour une réception à la rentrée 2020.

Tableau des surfaces

	projet V4
Espace charcuterie	93,37
Espace boucherie	167,29
Cuisine pédagogique	24,82
Local sous vide	14,09
Décartonnage	48,32
Espace primeur	50,97
Vestiaires	28,53
Plonge restaurant	18,25
Sanitaires restaurant	27,00
Chambres froides	121,54
Restaurant d'application	18,30
Plonge batterie	17,10
Déchets	6,93
LT rangement	8,16
Bureau	7,38
Dégagement	15,28
Entrée restaurant	41,73
Circulation	18,15
Plonge batterie	25,11
Préparation chaude charcuterie	25,11
TOTAL	752,32

Surface de plancher extension : 81,52 m²



L'AVIS DES REPRÉSENTANTS DE FILIÈRES

ROBERT BONAL,

Président de la Boulangerie du Lot

« Nous nous sommes réunis en amont du projet avec les professeurs en boulangerie pour connaître leurs attentes, évaluer leurs besoins. D'autres réunions ont suivi au sein de la CMA. Le POCOM46 sera un outil de travail plus performant. Nous disposerons de notre propre espace (non partagé) soit un fournil de 200 m², équipé de 10 postes de travail (au lieu de 6 actuellement) et de 2 fours (14 m² de surface de cuisson), plus adaptés aux besoins des examens. Le froid aussi sera redimensionné à nos nouveaux besoins : le nouveau matériel sera doté de plusieurs chambres de pousse. Actuellement, toutes les pâtes sont conservées dans la même chambre froide, avec à la clé, de possibles parasitages durant le temps de cuisson. Le nouvel outil de travail devrait aussi nous permettre de faire des formations continues à destination des professionnels en exercice, chefs d'entreprise et collaborateurs. Certaines d'entre elles, se consacreront à la fabrication du Croustilot. Dans le cadre du Campus des Métiers, les apprentis pourront se former jusqu'à la licence, en collaboration avec la Faculté d'Albi pour la partie théorique. A terme, la nouvelle organisation permettra à de nombreux jeunes d'Occitanie de venir se former à Cahors. Le pôle boulangerie deviendra majeur sur le nord de l'Occitanie ».



DIDIER SELIN,

Président de la Pâtisserie du Lot

« De longue date, le laboratoire de l'EdM accueille sur un même lieu pâtisseries et boulangers, ce qui rend les conditions de travail parfois difficiles, avec du matériel pas suffisamment adapté. L'École grandit, nous délivrons de bonnes formations, mais ces dernières pourraient être optimisées. Nous avons travaillé de concert avec les architectes pour affiner la fonctionnalité de nos futurs locaux, ce qui permettra plus de roulements sur le mois. Le nouveau pôle pâtisserie, d'environ 180 m² de superficie, recevra ses apprentis dans un espace équipé de 10 postes de travail. Les labos répondront à toutes les normes d'hygiène et de sécurité (dotés d'écoulements, d'extracteurs...). Le nettoyage y sera plus aisé et la marche en avant de la fabrication se fera dans des conditions optimales. La chocolaterie et la glacerie disposeront aussi de leurs laboratoires distincts, également mieux adaptés aux examens, ce qui permettra à terme de proposer pour ces deux mentions, d'aller jusqu'au BP et au BM. Lorsque les labos seront libres, ils accueilleront des formations continues destinées aux professionnels (jusqu'à présent cela se faisait au sein des entreprises). Ce beau projet ne manquera pas d'apporter une certaine prestance et une excellence exposition à la profession ».



PHILIPPE JOUCLAS,

**membre du bureau
Charcutiers-Traiteurs du Lot**

« Nous avons assisté à un certain nombre de réunions pour expliquer nos envies et besoins notamment à Serge Crabié, Vincent Labruyère et à l'architecte Jean-François Casadepax. Nos futurs locaux compteront 70 m² dotés d'outils mutualisés (comme les chambres froides), pensés pour faciliter le travail en volume et dans le strict respect des normes d'hygiène vétérinaire. Nous devons également optimiser notre capacité d'accueil des candidats aux examens. Valoriser la filière charcuterie-traiteur revient à améliorer la communication autour des valeurs de la profession. De nos jours, la filière agro-alimentaire demande une grande polyvalence des collaborateurs. Les charcutiers-traiteurs travaillent en parfaite complémentarité avec le secteur de la boucherie. D'ailleurs, de nombreux bouchers se forment aux savoir-faire des charcutiers-traiteurs pour élargir le panel de leurs produits à destination d'une clientèle toujours plus exigeante. Au-delà de la cuisine, l'apprentissage du contact clientèle est devenu essentiel. A ce titre, la future section traiteur prévoit aussi la création d'un petit espace dédié à la présentation en étal, le dressage d'une vitrine et une caisse pour les mises en situation. Un nouveau pôle devrait aussi apparaître, celui dédié aux primeurs. Il répondra à la logique de la diversité alimentaire ».



ERIC LALANDE, Président de la CAPEB 46

« En tant que "personne ressource" impliquée pour accompagner la dynamique du projet POCOM46 dans son ensemble, j'ai eu la chance de participer aux réunions clés afin d'en identifier tous les enjeux. Dans le secteur du bâtiment, ces derniers touchent à la production, à la rénovation et à la restauration. Pour que les offres soient conformes aux exigences actuelles et aux évolutions en cours et à venir, nous avons prévu pour le nouveau pôle de compétence R2CD (Rénovation, Restauration Construction Durable) la création de plateaux techniques aptes à répondre aux besoins fondamentaux des métiers du bâtiment. Formations initiales et continues devront y cohabiter en synergies et ainsi répondre à des besoins de montée en qualification des professionnels. Ces plateaux techniques répondront aussi aux besoins transversaux des entreprises, avec la création d'îlots dédiés aux formations transversales et la possibilité de travailler sur des échantillons à échelle réelle. Les nouveaux outils serviront aussi bien aux formations initiales que continues, dans des métiers clairement identifiés et accompagneront plusieurs métiers autour d'un même processus : à la croisée de corps d'état distincts, la thématique de l'isolation thermique pourra par exemple permettre le dialogue entre différents métiers : « maçon, charpentier, couvreur, plaquiste (...) mais également avec un architecte, un thermicien... ». Ce travail d'optimisation des ateliers existants et le redéploiement de l'offre a été confié à l'architecte Jean-François Casadepax. Notre objectif prioritaire ? Faire de ce lieu un espace unique doté d'outils performants (en phase avec les tendances actuelles et à venir) et aptes à faire avancer apprentis et professionnels dans leur travail, révéler leur amour du métier et l'envie de se dépasser... ».



STÉPHANE SAYSET,
Président de la FNAA 46

« La profession est en attente d'un outil avant-gardiste, adapté à la formation d'aujourd'hui, tant sur le plan mécanique que de la carrosserie. Actuellement, ces deux formations partagent le même lieu, ce qui occasionne parfois des nuisances sonores gênantes aux apprentis. En l'état actuel des choses, le nouveau bâtiment conçu par l'architecte Franck Martinez devrait abriter de plain-pied la section mécanique, soit entre 300 et 400 m² carrés dévolus à l'automobile, avec une salle de classe dans l'atelier. La carrosserie devrait conserver son lieu actuel. Le nouveau pôle mécanique devra répondre à l'évolution du métier et aux exigences des nouvelles normes, ce qui implique à court terme une spécialisation d'électronicien.

Des salles de classe sont aussi prévues à l'étage du nouveau bâtiment. Les salariés et les chefs d'entreprise y recevront des formations, aussi bien sur le plan technique que sur la gestion de l'entreprise, délivrées par le Centre de Formation des Pros de l'Automobiles (CFPA), émanation de la FNA. L'investissement des professionnels lotois sera nécessaire pour faire vivre cet outil assez unique en Occitanie ».



LAURENT FLAUJAC,
Président des Bouchers du Lot

« Les locaux dévolus à la formation initiale des bouchers au sein de l'École sont devenus trop exigus, eu égard au dynamisme retrouvé de la profession. Notre section compte une vingtaine d'apprentis. A l'heure actuelle, nous sommes obligés de scinder les classes en 2 faute de place. Les nouveaux locaux répondront aux besoins grandissants de formation tant des apprentis que des professionnels (salariés et chefs d'entreprise) en exercice. La capacité de stockage au froid va augmenter en conséquence afin de répondre aux normes de "la marche en avant". L'outil sera fonctionnel, voire avant-gardiste, ce qui implique une mise aux normes qui soit en capacité d'évoluer en fonction des besoins. Le futur atelier devra impérativement recevoir un agrément de l'Europe (en réponse à une série de nomenclatures), ce qui permettra d'apporter une garantie à nos fournisseurs sur le prêt des viandes avant commercialisation. Nous avons travaillé de concert avec la filière charcuterie, notamment pour le partage des chambres froides et des zones d'activité, avec à la clé une mutualisation intelligente et concertée des moyens. Rendez-vous à la rentrée 2020 ! ».



D I V O N A
P A Y S A G E S

Aménagements paysagers, entretien,
génie écologique, clôtures...

Prévention et traitement contre la pyrale du buis

www.divona-paysages.com
06 82 86 97 10

« Le sur-mesure »

GUIRAL
MEUBLES & DÉCORATION

46090 ESPERE - Tél. 05 65 30 92 72
www.meubles-guiral.fr

@acom

SPORT

UN POLE DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS SPORTIVES
SOUPLESSE - SPÉCIALISATION - INNOVATION

Votre
Expert-Comptable
au service du **SPORT**

Assistance et
accompagnement
des bénévoles

Sécurisation et
optimisation
des processus

Comptabilité Fiscal Social
Juridique



ASSOCIATIONS & CLUBS SPORTIFS

VAYRAC : 05 65 27 03 52

SOUILLAC : 05 65 37 89 63

PRAYSSAC : 05 65 20 00 00

CAHORS : 05 65 20 30 50

MONTCUQ : 05 65 31 88 53

BIARS : 05 65 10 00 75

ST JEAN LESPINASSE :
05 65 10 13 70

ST-CÉRÉ : 05 65 38 29 24

GRAMAT : 05 65 33 14 67

FIGEAC : 05 65 50 40 00

CAJARC : 05 65 10 05 30

C A B I N E T S D ' E X P E R T I S E C O M P T A B L E



ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

*« Apprentissage, formation »,
le goût amer des promesses
gouvernementales...*

Alors que l'U2P a pris ses responsabilités dans le cadre de la négociation sur la formation professionnelle et de la préparation du projet de loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel", ses représentants déplorent aujourd'hui que le gouvernement ne tienne pas ses promesses dans ces domaines.

Contrairement aux engagements pris, le coût de l'apprentissage est alourdi pour une partie des contrats. Ainsi, par l'effet conjugué de l'augmentation de la rémunération des apprentis et surtout de la suppression des exonérations totales de charges sociales, le coût peut atteindre de 1000 à 2000 euros supplémentaires par an et par apprenti. Ceci pénalisera particulièrement les apprentis les plus âgés.

Les 2,8 millions de chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, qui forment plus de la moitié des apprentis en France, refusent d'être pénalisés alors que l'objectif est au contraire d'encourager cette filière de formation.

Ces mêmes chefs d'entreprises voient simultanément les moyens dévolus à leur propre formation se réduire comme peau de chagrin, alors que la pression n'a jamais été si forte pour faire face à la transition numérique et écologique, à la complexité administrative croissante et à l'évolution des métiers dans leur ensemble.

Nous assistons à un assèchement des financements de la formation des artisans (FAFCEA) dû à l'impréparation totale de la réforme engagée par le gouvernement précédent, qui a confié aux URSSAF la collecte des contributions formation professionnelle et apprentissage des entreprises.

À l'occasion du Conseil National de l'U2P les représentants des branches professionnelles (CAPEB, CNAMS, CGAD, UNAPL) ont exprimé leur totale désapprobation face à cette situation, ce d'autant que les besoins en compétences sont considérables, notamment pour faire face aux difficultés de recrutement.

MAISON DE L'ARTISAN DU LOT
UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46
Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71



Réunions d'information de la CAPEB sur les aides au logement 2019 et réaction sur les annonces « chaudières PAC à 1€ »

Le 12 Février dernier, la CAPEB du Lot, organisation professionnelle patronale représentative de l'Artisanat du bâtiment du Lot, a organisé dans les locaux de Téréva à Cahors, une réunion de présentation sur les aides à la rénovation énergétique des logements pour l'année 2019.

Animée par Karine Ourcival de Quercy Energies et Sophie Gomez du Grand Cahors, une quarantaine d'artisans ont ainsi pu prendre connaissance des nombreuses nouveautés pour les aides aux logements 2019 : CITE, aides de l'ANAH (agilité et sérénité), CEE et opérations coup de pouce, éco chèque...

Ces aides sont majoritairement favorables à la dynamique du secteur, toutefois une des nouveautés présentées, les chaudières et pompes à chaleur (PAC) à 1 euro, a fait vivement réagir la salle.

Les entreprises adhérentes de la CAPEB ont ainsi fait savoir leur stupéfaction, comme la plupart des acteurs de la construction, suite à l'annonce des offres chaudières et PAC à 1 € et souhaitent également alerter les clients sur les risques et les déconvenues que cette offre "outrageusement commerciale" recèle.

En effet, depuis quelques jours, plusieurs annonces par voie de presse sont venues présenter ces offres, lancées par des acteurs privés (fournisseurs d'énergie, délégataires...), qui reposent sur plusieurs incitations financières s'appuyant sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Côté clientèle, la CAPEB tient à souligner que le dispositif est réservé aux ménages modestes et en situation de "grande précarité énergétique". Volontairement floue, l'offre peut s'avérer trompeuse : son slogan parle de « ... à 1 euro... » alors qu'il faut entendre « ... à partir d'un euro... ».

Il faut également noter que les entreprises artisanales du bâtiment sont d'office écartées d'une telle offre. Elles ne pourront intervenir qu'en sous-traitance et en perdant de fait la relation directe avec le client, alors qu'elles maillent le territoire et réalisent aujourd'hui, l'immense majorité des travaux de rénovation énergétique des logements.

La CAPEB n'est pas opposée, par principe, à l'existence de telles offres à 1 € dès lors que celles-ci garantissent la qualité des travaux réalisés et qu'elles permettent à des entreprises compétentes d'être associées à leur portage.

C'est pourquoi avec l'ANAH et ses partenaires de confiance, la CAPEB boucle actuellement une offre promotionnelle de qualité, qui permettra aux entreprises de répondre directement à leurs clients, en tenant compte de la diversité de leurs attentes et en s'adaptant à leurs revenus, le niveau des aides en dépendant fortement ».

Trois autres réunions d'information sur les aides aux logements et destinées aux artisans du bâtiment, se sont déroulées sur le département les 14, 19 et 21 février dernier.





Les vrais croissants d'artisan sont faits maison

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française poursuit son combat pour valoriser le "Croissant d'artisan", produit symbolique du savoir-faire boulanger, en lançant une affiche dédiée et une campagne de communication.

Emblème de la gastronomie française et viennoiserie préférée des Français, le croissant fait partie des produits phares en boulangerie. Il est gage de qualité et signature de l'artisan qui le fabrique.

Le croissant est symbolique du savoir-faire unique des vrais boulangers. A partir de matières premières sélectionnées, les étapes de confection s'enchaînent : pétrissage, tourage (secret d'un bon feuilletage), façonnage (tour de main de l'artisan), fermentation et cuisson pour une belle dorure.

Les boulangers se battent pour fabriquer leurs croissants. Leur but est aussi de le faire savoir aux Français qui, chaque jour davantage, recherchent des produits faits maison, sains et simples. "Le croissant maison, c'est nous et seulement nous, les artisans...".

Nous tenons à disposition des affiches pour les artisans boulangers à la Fédération de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie du Lot.



MAISON DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT

Rue St-Ambroise à CAHORS

Tél. 05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28

Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr

27 et 30 mars : portes ouvertes à l'Ecole des Métiers du Lot



Jeudi 11 avril 2019 à 16h30 : Remise des MAF à l'Ecole des Métiers du Lot, en présence des personnalités lotoises, sous le parrainage de l'association des Meilleurs Ouvriers de France.

Du 1^{er} au 7 avril 2019 : 13^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art.
Renseignements sur www.journeesdesmetiersdart.fr et auprès de Caroline Salvin au 05 65 24 20 50.



La FFB au service des artisans depuis 60 ans

Tout au long de l'année 2019, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) va célébrer ses "60 ans au service de l'artisanat" en même temps que la fierté pour ses adhérents d'être artisans à la FFB. En effet, depuis la création du Conseil National de l'Artisanat en 1959, la FFB accompagne les artisans et défend leurs intérêts sur des sujets aussi divers que la TVA à taux réduit, la suppression du compte pénibilité, l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires...

Pour valoriser cet anniversaire, plusieurs événements seront organisés par les Fédérations départementales dont la FBTP46 sur l'ensemble du territoire. Un événement phare national sera organisé lors du 2^e semestre.



La FFB, première organisation patronale représentative de l'artisanat du bâtiment, a conçu des "solutions artisan" sans égal dans le secteur pour les accompagner dans leur quotidien, à l'instar des "Rencontres de l'artisanat" ou de l'outil en ligne GPS artisan et ses logiciels Anabase. Les 372 000 entreprises du bâtiment de 0 à 10 salariés (adhérentes de la FFB) ont réalisé en 2017 quelque 49 milliards d'euros HT de travaux. Elles emploient 422 000 salariés.

FBTP du Lot / 05 65 20 42 20 / www.fbtp46.fr

SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS

L'INSTANCE RÉGIONALE DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Dans le cadre de l'adossement du RSI (Régime Social des Indépendants) au Régime Général, la nouvelle Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (IRPSTI) en Occitanie a été mise en place le 22 janvier 2019.

Sous la présidence de Philippe BARTHES, cette instance régionale assure de manière transitoire le rôle du Conseil d'Administration des Caisses Locales Déléguées à la Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées jusqu'au 31 décembre 2019.

Elle est composée de 22 membres titulaires et autant de suppléants désignés par des organisations professionnelles représentant les travailleurs indépendants : 15 représentants des travailleurs indépendants actifs et 7 représentants des travailleurs indépendants retraités (sans limitation d'âge).

PRINCIPALES MISSIONS :

- ▶ Veiller à la bonne application des règles relatives à la protection sociale et la qualité de service rendu ;
- ▶ Attribuer des aides et prestations ;
- ▶ Piloter les régimes complémentaires vieillesse obligatoire et d'invalidité-décès ;
- ▶ Traiter les réclamations concernant le Régime Complémentaire des Indépendants (RCI) et le régime invalidité-décès ainsi que les cotisations correspondantes, au sein d'une Commission de Recours Amiable (CRA).

La Sécurité Sociale pour les Indépendants vous accueille sur RDV en Occitanie...

Rendez-vous sur :

www.secu-independants.fr

pour :

- > consulter les coordonnées de votre agence ou organisme conventionné,
- > prendre rendez-vous avec un conseiller,
- > envoyer un courriel à votre agence,
- > effectuer de nombreuses démarches en ligne.

Et toujours...

- > le **36 48** pour : la retraite, santé et autres services
- > le **36 98** pour : les cotisations



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Parce que notre savoir-faire vous oriente toujours
VERS LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE.

EN CE MOMENT

3 jusqu'à
mois
offerts*

Réservée aux
Travailleurs indépendants

PRO

CAHORS - GALERIE FÉNELON, PLACE ÉMILIEN IMBERT

0 800 31 0800 Service & appel gratuits

DEVIS IMMÉDIAT EN LIGNE SUR PREVIFRANCE.FR

* Offre soumise à conditions - voir modalités en agence.
Mutuelle Prévifrance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° 776 950 669
Mutuelle Prévifrance - Siège social : 80, rue Matabiau - BP 71269 - 31072 Toulouse Cedex 6. © Agence coRco - 02/2019 - Crédit photos : Getty - Arno Images